



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Entité d'application : GHS- IPBC -
Emetteur : PBP - P2A - SBT

EN_LAB_17_17
17
Ind : 11

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Page : 1/13

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER



Ce manuel est destiné aux services préleveurs et de pathologie du CHU de Bordeaux ainsi qu'aux laboratoires externes qui souhaitent transmettre des prélèvements de qualité optimale et dans les meilleures conditions possibles au Service de Biologie des Tumeurs – Tumorothèque – CRB Cancer (Filière Tissus) afin que celui-ci réalise des analyses de Génétique moléculaire dans le respect des exigences de la norme NF EN ISO 15189 « Laboratoire d'analyses de biologie médicale – Exigences particulières concernant la Qualité et la Compétence ». Dans ce cadre, la lecture de ce manuel peut apporter la preuve que les personnes ont été informées des procédures et instructions liées aux phases pré-analytiques.



MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

1. Organisation et coordonnées	3
1.1. Organisation générale	3
1.2. Coordonnées	4
2. Prescription	5
3. Prélèvement	6
3.1. Prélèvement fixé en Formol et inclus en paraffine	7
3.2. Tissu congelé	7
3.3. Tissu immergé dans le RNA Later	7
3.4. Lames blanches	8
3.5. Tubes de sang	8
3.6. Liquides de ponction	9
3.7. Remarques	9
4. Conservation et acheminement des échantillons	9
4.1. Origine du prélèvement : Services du CHU de Bordeaux	10
4.2. Origine du prélèvement : Services / Laboratoires Externes au CHU de Bordeaux	11
4.3. Règlementation et transport	11
5. Catalogue des analyses	11
6. Gestion des urgences	12
7. Diffusion des résultats	12
8. Elimination des déchets	13
9. Les procédures de contrôle qualité	13
10. Référentiels	13

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

1. Organisation et coordonnées

1.1. Organisation générale

- ⇒ Le laboratoire est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h.
- ⇒ La réception des prélèvements peut s'effectuer de 8h à 17h.
- ⇒ La prise en charge des tubes de sang s'effectue - de 8h à 15h30 du lundi au vendredi
- ⇒ Un biologiste est disponible au 05 57 62 32 89 de 9h à 17h pour des conseils cliniques ou pour des renseignements complémentaires sur les résultats.

Notes :

- *Le laboratoire n'effectue pas de prélèvement et n'est pas ouvert au public*
- *Le Laboratoire ayant une politique de protection des données personnelles, une charte de confidentialité a été signée par l'ensemble du personnel.*

Missions	Dans quel cadre ?
<p>➤ Réaliser des tests moléculaires et/ou cytogénétiques pour la détection d'anomalies acquises ou somatiques (non héréditaires) dans le cadre de pathologies tumorales.</p> <p><i>Intérêt : Diagnostic – Pronostic – Théranostic ou prédictif – Suivi de la maladie</i></p>	<p>Service de Biologie des Tumeurs Chef de service : Pr P Dubus Chef de service adj. : Dr C Caumont</p> <p>PGMC Aquitaine Plateforme de Génétique Moléculaire des Cancers Coordinateur : Pr JP Merlio</p>
<p>➤ Congeler et stocker des prélèvements à visée sanitaire provenant d'établissements de la région ex-Aquitaine, dans le respect des recommandations de l'INCA http://www.e-cancer.fr/recherche/recherche-translazionale/les-tumorotheques/activites</p> <p><i>Intérêt : Disposer de ressources biologiques de qualité, compatibles avec la réalisation d'une analyse moléculaire ⇒ Chance équivalente pour les patients quel que soit le lieu de prise en charge.</i></p>	<p>Tumorotheque Régionale Sanitaire</p> <p>Coordinateur : Pr P Dubus</p>
<p>➤ Conditionner et stocker des ressources biologiques dans le cadre de protocoles et bases clinico-biologiques (BCB).</p> <p>➤ Mettre à disposition des ressources biologiques à des équipes de recherche, sous réserve de l'accord du patient (consentement) et de l'anonymisation des ressources transmises.</p> <p><i>Le CRB-Cancer du CHU de Bordeaux est doublement certifié : normes NF S96-900 et ISO 20387.</i></p>	<p>CRB-Cancer du CHU de Bordeaux</p> <p>Coordinateur : Pr P Dubus</p>

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

1.2. Coordonnées

➤ **Adresse :** Service de Biologie des Tumeurs – Tumorothèque (SBTT) – CRB-Cancer
Hôpital Haut-Lévêque
Avenue de Magellan
33 600 PESSAC

➤ **Contact par Téléphone :**

Secrétariat (8h30-16h30)	☎ : 05 57 65 67 68 (Direct : 56 768)
Chef de service	☎ : 05 57 65 67 68 (Direct : 56 768)
Chef de service adjoint	☎ : 05 57 65 67 65 (Direct : 56 765)
Biologistes	☎ : 05 57 65 60 11 (Direct : 56 011)
Internes	☎ : 05 57 62 32 89 (Direct : 23 289)
Cadre de Santé	☎ : 06 26 85 51 13 (Direct : 21 205)
Responsable médical CRB-Cancer	☎ : 05 57 65 67 68 (Direct : 56 768)
Responsable opérationnel et qualité CRB-Cancer (Filière Tissus)	☎ : 05 57 65 66 39 (Direct : 56 639)
Chargée de missions Tumorothèque Régionale	☎ : 05 24 54 92 25 (Direct : 49 225)
Ingénieur Cytogénétique	☎ : 05 57 65 65 48 (Direct : 56 548)
Ingénieur Biologie Moléculaire	☎ : 05 57 65 66 39 (Direct : 56 639)
Correspondants qualité	☎ : 05 57 65 66 39 (Direct : 56 639) ☎ : 05 57 65 65 48 (Direct : 56 548) ☎ : 05 24 54 92 25 (Direct : 49 225)
Techniciens Biologie Moléculaire	☎ : 05 57 65 66 35 (Direct : 56 635)
Techniciens Cytogénétique	Direct : 75 655
Bio-informaticien	☎ : 05 57 62 32 09 (Direct : 23 209)
Techniciens CRB-Cancer	☎ : 05 57 62 32 95 (Direct : 23 295)

Note : Le numéro de téléphone du standard de l'hôpital est le **05 56 79 56 79**.

➤ **Contact par mail :**

SBTT - PGMC (Analyse moléculaire/cytogénétique)	biologie-tumeurs@chu-bordeaux.fr
Tumorothèque régionale (sanitaire)	nadege.brazzalotto@chu-bordeaux.fr tumorothèque@chu-bordeaux.fr
CRB-Cancer	crb.cancer@chu-bordeaux.fr

➤ **Contact par Fax : 05 57 65 68 67**

Note : les coordonnées ci-dessus sont à utiliser en cas de réclamations.

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

2. Prescription

Le mode de prescription diffère selon les analyses demandées :

	Types d'analyses	Modes de prescription	Documents accessibles via	Documents associés à joindre à la prescription
SBTT - PGMC	Recherche d'anomalies moléculaires et/ou cytogénétiques dans le cadre des Thérapies ciblées INCA	Fiche de prescription d'analyses moléculaires générale Demandes de pathologistes du CHU de Bordeaux via le logiciel Diamic	Site du CHU de Bordeaux https://www.chu-bordeaux.fr/Les-services/Service-de-Biologie-des-tumeurs-et-tumorothèque/Les-analyses/#prescription Reprographie du CHU de Bordeaux : Référence : GS0099	Copie du compte rendu anapath
SBTT - PGMC	Recherche d'anomalies moléculaires et/ou cytogénétiques hors cadre thérapies ciblées	Bon de liaison / prescription interne au CHU de Bordeaux et destiné au service de biologie des tumeurs Courrier / Fax du prescripteur Demandes de pathologistes du CHU de Bordeaux via le logiciel Diamic	Reprographie du CHU de Bordeaux : Référence : GS0075	
SBTT - PGMC	Recherche de mutations dans ADN tumoral circulant	Fiche de prescription d'analyse sur ADN circulant	Site du CHU de Bordeaux https://www.chu-bordeaux.fr/Les-services/Service-de-Biologie-des-tumeurs-et-tumorothèque/Les-analyses/#prescription Reprographie du CHU de Bordeaux : Référence : GS0286	Copie du compte rendu moléculaire et anatomo-pathologique initial
Tumorothèque régionale sanitaire	Congélation pour inclusion en Tumorothèque sanitaire	Fiche d'identification du prélèvement	Site du CHU de Bordeaux https://www.chu-bordeaux.fr/Les-services/Service-de-Biologie-des-tumeurs-et-tumorothèque/Les-analyses/#prescription	Copie du compte rendu anapath

Remarques : ➤ Aucune demande orale n'est acceptée.

➤ La demande d'inclusion de ressources biologiques dans le CRB-Cancer s'effectue selon les procédures décrites dans le manuel qualité du CRB (MQ_CRB_18_1554) : la transmission du consentement du patient est obligatoire. Pour plus de renseignements, contacter le CRB-Cancer.

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

Pour une prescription **d'analyses de séquençage à très haut débit sur la Plateforme Auragen** - France Medecine Génomique (<https://www.auragen.fr/professionnels-de-sante/parcours-cancers/>), il est demandé au prescripteur **d'inscrire le patient en RCP moléculaire de recours du CHU de Bordeaux** : rcp.moleculaire@chu-bordeaux.fr

3. Prélèvement

Le type de matériel à transmettre dépend de la nature des analyses à réaliser.

Nature des analyses	Matériel autorisé
Recherche de mutations par analyse moléculaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine - Tissu congelé - Tissu immergé dans RNA Later - Tubes de sang EDTA (dépend du gène à tester – cf. catalogue §5) - Tubes de sang Cell-free DNA (ADN circulant) - Liquides de ponction, culots, cytopspins - Lames à partir de tissus fixés
Recherche de réarrangements clonaux des gènes des récepteurs lymphocytaires par analyse moléculaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu congelé (à privilégier / bloc fixé) - Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine - Tissu immergé dans RNA Later - Tubes de sang EDTA - Tubes de sang Cell-free DNA –ADN circulant - Liquides de ponction, culots, cytopspins - ADN dans cryotube scellé avec un parafilm pour empêcher l'ouverture (minimum 500ng)
Recherche de réarrangements moléculaires par technique FISH	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine - Lames blanches (coupes de 3 à 5 µM / appositions de tissus frais) - Tubes de sang EDTA - Liquides de ponction
Recherche de variations du nombre de copies (CNV) par technique SNParray	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine - Tissu congelé - Tubes de sang EDTA
Analyse de la méthylation d'un gène par technique moléculaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu congelé - Tissu immergé dans RNA Later
Classification des lymphomes par analyse RT-MLPSEQ	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu fixé - Tissu congelé - Tissu immergé dans RNA Later
RNAseq ciblé et large panel : Recherche de fusions, CNV, analyse microsatellite, charge mutationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu fixé - Tissu immergé dans RNA Later
Congélation pour conservation en Tumorotheque sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu immergé dans RNA Later - Tissu congelé

➤ Les prélèvements sont réalisés par des personnes habilitées, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des règles d'élimination des déchets.

➤ Les prélèvements transmis sont obligatoirement identifiés

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

➤ Les informations présentes sur la demande et le prélèvement doivent obligatoirement être concordantes.

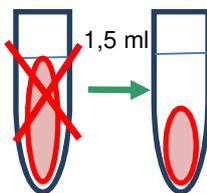
3.1. Prélèvement fixé en Formol et inclus en paraffine

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout prélèvement contenant des cellules tumorales : Pièces opératoires – biopsies – cytologie ➤ Tumeur primitive ou métastase
La Fixation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formol tamponné ➤ Durée de fixation < 48 heures ⚠ Le liquide de Bouin, les autres fixateurs contenant des acides et les mélanges de fixateurs chimiques peuvent interférer avec les analyses moléculaires et ne sont pas recommandés
<p style="color: blue;">⇒ Pour une recherche de mutations par analyse moléculaire, une lame colorée, représentative du bloc transmis, doit être transmise en parallèle.</p> <p style="color: blue;">⇒ Vérifier que le bloc transmis n'est pas épuisé.</p>	

3.2. Tissu congelé

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout prélèvement contenant des cellules tumorales : Pièces opératoires – biopsies – cytologie-empreintes ➤ Tumeur primitive ou métastase
La Congélation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Est réalisée par le service de pathologie ou service préleveur, sous contrôle d'un pathologiste qui sélectionne si nécessaire, une zone représentative à congeler et identifie le bloc miroir de la congélation. ➤ Doit être réalisée le plus rapidement possible. ➤ Conservation à une température minimale de -80°C

3.3. Tissu immergé dans le RNA Later

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout prélèvement contenant des cellules tumorales : Pièces opératoires – biopsies ➤ Pour une conservation dans le cadre de la Tumorothèque régionale sanitaire, respecter les recommandations de l'INCA concernant les pathologies devant être congelées (INCa - Tumorothèques - Indications et recommandations - Actualisation 2011 finale (chu-bordeaux.fr)).
L'immersion dans le RNA Later	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plonger les échantillons dans le RNA Later immédiatement après prélèvement (< 30 minutes) ➤ Facteur crucial : <u>taille du tissu</u>. * Couper l'échantillon en tranches fines de moins de 0,5 cm d'épaisseur, quelle que soit la longueur. L'échantillon doit être complètement immergé.
	
<p style="color: blue;">⇒ La transmission d'échantillons dans le RNA Later s'effectue avec l'accord du Service de Biologie des Tumeurs – Tumorothèque en concertation avec le service de pathologie.</p> <p style="color: blue;">⇒ Les tubes de RNA Later peuvent être transmis par le Service de Biologie des Tumeurs – Tumorothèque.</p>	

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

3.4. Lames blanches

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout prélèvement contenant des cellules tumorales ➤ Tumeur primitive ou métastase ➤ Sous forme de coupes de tissus <u>fixés</u> ou appositions de tissus frais ➤ Coupes de tissus congelés puis post-fixation
Les lames	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lames Superfrost Plus ➤ Pour les coupes de tissus fixés (formol) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Coupes de 3µm à 5µm selon les analyses (cf. catalogue §5) ➤ Pour les appositions tissulaires <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Apposer le fragment non sanguinolent sur la lame à plusieurs endroits sans frotter. Laisser sécher à température ambiante.
<p>⇒ Prévoir 2 lames par sonde FISH</p> <p>⇒ Joindre 1 lame colorée</p>	

3.5. Tubes de sang

⇒ Dans le cadre du sanitaire

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sang veineux de patients atteint d'un lymphome (ou suspicion). ➤ Sang veineux de patients atteint d'un cancer pour étude ADN circulant tumoral
Les tubes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 tubes EDTA (bouchon violet) de 7 ml ou 5 ml (remplissage complet) ➤ ou 2 tubes spécifiques Cell-free DNA (étude ADN circulant) ➤ Bien mélanger pour éviter la formation de caillot
<p>⇒ Pour une prise en charge optimale,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les prélèvements sur tubes EDTA doivent être acheminés <u>sans délai</u> au laboratoire. - les tubes Cell-free DNA sont acheminés à température ambiante dans les 3-4 jours. 	

⇒ Dans le cadre de la recherche (protocoles – BCB)

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sang de patients inclus dans des protocoles / BCB gérés par le CRB-Cancer
Les tubes	<p>Selon les protocoles / BCB (cf. document EN-CRB-074)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tubes EDTA (bouchon violet) ➤ Tube secs (bouchon rouge – bouchon jaune) ➤ Tubes héparine (bouchon vert) ➤ Tubes Paxgene
<p>⇒ Pour une prise en charge optimale, les prélèvements doivent être acheminés sans délai au laboratoire.</p>	

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

3.6. Liquides de ponction

Le Prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liquide pleural ➤ Liquide broncho-alvéolaire ➤ Liquide céphalo-rachidien ➤ Ponction thyroïdienne ➤ Ponction pancréatique
<p>⇒ Pour les <u>ponctions thyroïdiennes</u> : récupérer le produit de rinçage de l'aiguille avec 100µl de sérum physiologique dans un tube à congélation de 2 ml</p> <p>⇒ Pour les <u>ponctions pancréatiques</u> : récupérer le produit de rinçage de l'aiguille avec 1ml de PBS (tubes fournis par le SBTT sur demande)</p> <p>⇒ Pour une prise en charge optimale, les ponctions thyroïdiennes et pancréatiques doivent être acheminés <u>sans délai</u> au laboratoire.</p>	

3.7. Remarques

- Tout échantillon biologique non identifié sera refusé dès réception au laboratoire.
- Les fiches de transmission (fiches de prescription / bon de liaisons / fiches d'identification du prélèvement / fiches spécifiques au protocoles) doivent être complétées et transmises avec le prélèvement.
- Pour une analyse destinée à la PGMC, les renseignements suivants doivent être clairement précisés :
 - **Nom usuel, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe du patient**
 - Identification et coordonnées du prescripteur
 - Date de prescription
 - Identification du préleveur
 - Date et heure du prélèvement
 - Nature de la pathologie si connue
 - Liste exhaustive des examens (ou analyses cochées)
- Pour tout autre type de prélèvement (cheveux...) concernant des protocoles :
 - ⇒ Contacter le CRB-Cancer au 05 57 65 66 39.
- Tout incident ou évènement pouvant avoir une influence sur la qualité des ressources et/ou sur les résultats d'examens de biologie doit être indiqué.

4. Conservation et acheminement des échantillons

Les modalités de transport doivent permettre :

- La confidentialité de l'identité du patient prélevé
- L'intégrité de l'échantillon
- La sécurité des personnes le transportant (triple emballage)

Les transports peuvent être réalisés par :

- Navettes entre hôpitaux du CHU de Bordeaux
- Services postaux
- Transporteurs privés

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

4.1. Origine du prélèvement : Services du CHU de Bordeaux

Finalité	Nature de la ressource à transmettre	Conservation avant envoi	Acheminement	Documents à joindre
Analyse pour PGMC	Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine	A température ambiante	A température ambiante	Fiche de prescription (ou demande préalable d'analyse dans logiciel Diamic)
	Tissu congelé	-80°C	Via carboglace ⇒ Contacter le laboratoire qui en a à disposition	Fiche de prescription (ou demande préalable d'analyse dans logiciel Diamic)
	Tissu immergé dans RNA later	A + 4°C si envoi différé	A température ambiante dans un délai de 72 heures (Maximum 5 jours)	Bon de liaison et/ou Fiche de prescription (ou demande préalable d'analyse dans le logiciel Diamic)
	Lames blanches (Appositions ou coupes de tissus fixés)	A température ambiante	A température ambiante	Fiche de prescription (ou demande préalable d'analyse dans logiciel Diamic)
	Tubes de sang EDTA	A température ambiante	A température ambiante Pour le délai cf. https://catbio.chu-bordeaux.fr/	Bon de liaison / prescription
	Tubes de sang ADN cell-free	A température ambiante	A température ambiante dans un délai de 72H	Bon de liaison / prescription
	Liquides de ponction	A +4°C	A température ambiante dans la journée	Fiche de prescription (ou demande préalable d'analyse dans logiciel Diamic)
Conservation en Tumorothèque sanitaire	Tissu congelé	-80°C	Via carboglace ⇒ contacter le laboratoire qui en a à disposition	Fiche d'identification du prélèvement
	Tissu immergé dans RNA later	A + 4°C si envoi différé	A température ambiante dans un délai de 72H (maximum 5 jours)	Fiche d'identification du prélèvement Bon de liaison / prescription
Prélèvements destinés au CRB-Cancer	Tissu congelé	-80°C	Via carboglace ⇒ contacter le laboratoire qui en a à disposition	Fiche d'identification du prélèvement
	Tubes de sang	A température ambiante	A température ambiante	Bon de liaison / prescription

MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

4.2. Origine du prélèvement : Services / Laboratoires Externes au CHU de Bordeaux

Finalité	Nature de la ressource à transmettre	Conservation avant envoi	Acheminement	A joindre
Analyse pour PGMC	Tissu fixé en formol et inclus dans paraffine	A température ambiante	A température ambiante	Fiche de prescription Compte rendu anapath Lame colorée
	Tissu immergé dans RNA later	A + 4°C si envoi différé	A température ambiante dans un délai de 5 jours	Prescription (courrier ou fiche)
	Lames blanches (appositions ou coupes de tissus fixés)	A température ambiante	A température ambiante	Prescription (fiche ou courrier) Lame colorée
	Tubes de sang ADN cell-free	A température ambiante	A température ambiante dans un délai de 72H	Prescription (fiche ou courrier) Compte rendu (ADN circulant)
	ADN	+4°C ou -20°C	A température ambiante	Prescription (fiche ou courrier)
Conservation en Tumorothèque sanitaire	Tissu immergé dans RNA later	A + 4°C si envoi différé	A température ambiante dans un délai de 5 jours	Fiche d'identification du prélèvement Compte rendu anapath Lame colorée du bloc en miroir

4.3. Règlements et transport

Types de ressources	Condition	Emballage
Tubes de sang	Température ambiante	Triple emballage*
Ressources congelées (Tissus, fractions sanguines)	Transport dans carboglace	Triple emballage* + carboglace entre 2 ^{ème} et 3 ^{ème} emballage (boite isotherme)

* Triple emballage :

- 1^{er} emballage : tube bouché
- 2^{ème} emballage : pochette à zip ou boîte cryotubes ou pot à couvercle ou pochette à bulles
- 3^{ème} emballage : boîte résistante aux chocs (exemple : boîte en polystyrène)

Pour plus de renseignements concernant l'étiquetage et la réglementation (y compris pour le transport des blocs de tissus fixés), contacter Mme Franco : catherine.franco@chu-bordeaux.fr.

5. Catalogue des analyses

Le détail des analyses est disponible sur le **Catalogue des actes de Biologie et Pathologie** accessible sur le portail du CHU de Bordeaux :

<https://catalogue-biologiepathologie.chu-bordeaux.fr>.



MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

Précisions :

- **Délai de résultats** = à partir de la réception de la demande et du matériel

- Les analyses moléculaires nécessitent une **extraction préalable d'ADN** qui se réalise sur 2 jours, 2 fois par semaine. Pour une analyse simultanée de plusieurs gènes à partir d'un prélèvement, une seule extraction est réalisée. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer 1 bloc par analyse.

- Pour les recherches de mutations, une **lame colorée** du bloc transmis est demandée en parallèle. Elle permet au médecin pathologiste de sélectionner la zone tumorale la plus représentative, d'évaluer le pourcentage de cellules tumorales et de sélectionner sur le bloc, la région tissulaire qui sera extraite (réalisation de punches dans cette région). Le bloc qui sera renvoyé au destinataire présentera donc une petite partie tronquée.

Afin de garantir l'optimisation des résultats, et conformément à la pathologie du patient, le médecin du laboratoire se réserve le droit d'adapter la prescription conformément aux recommandations en cours qui sont évolutives (recommandations INCA notamment).

- Pour les recherches de réarrangement chromosomique nécessitant un pré-screening immuno, l'IHC correspondante ou une **lame colorée** cerclée du bloc transmis est demandée en parallèle si possible. Elle permet au laboratoire de cibler l'analyse de FISH sur les zones les plus représentatives.

6. Gestion des urgences

En cas de demande d'analyse urgente :

1. S'assurer au préalable que le prélèvement a bien été transmis au laboratoire.
2. Contacter le laboratoire pour préciser l'urgence du résultat et connaître le jour prévisionnel du résultat. En fonction des contraintes techniques, le laboratoire évaluera la possibilité de programmer l'analyse afin que le résultat soit disponible le plus rapidement.
3. Les coordonnées du médecin peuvent être précisées afin que le résultat soit transmis dès signature du résultat.

7. Diffusion des résultats

- Transmission automatisée sur le serveur patient DXCARE de l'hôpital
- Pour les demandes internes réalisées par les pathologistes du CHU de Bordeaux ⇒ transmission du compte rendu soit sur la messagerie du CHU (nominative ou mail générique du secrétariat), soit par courrier interne.
- Pour les demandes externes :
 - Envoi par messagerie sécurisée (MS Santé) au laboratoire expéditeur du prélèvement et aux cliniciens nommés sur le bon de prescription :
 - compte-rendu
 - Envoi par courrier au laboratoire expéditeur du prélèvement :
 - double du compte-rendu
 - renvoi du matériel (bloc et lames) transmis.
 - Envoi par courrier aux différents cliniciens nommés sur le bon de prescription
 - double du compte-rendu



MANUEL DE PRELEVEMENTS DU SERVICE DE BIOLOGIE DES TUMEURS TUMOROTHEQUE CRB CANCER

- **Cas particulier des Laboratoires d'outre-mer** : un double du compte-rendu validé peut être faxé sur demande.
- [Aucun résultat n'est transmis par téléphone ou directement au patient](#)

8. Elimination des déchets

Les déchets contaminés sont sous la responsabilité du producteur (décret n°97-1048 du 6 novembre 1997).

L'élimination de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) est soumise à la réglementation.

Dès leur production, les déchets doivent être triés. Les déchets souillés sont éliminés dans les collecteurs jaunes réservés à cet effet. Ils ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Ils sont étiquetés conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 janvier 2006 modifiant l'arrêté du 24 novembre 2003. La filière d'élimination des déchets doit prendre en compte la santé et la sécurité des préleveurs, du personnel de collecte, du personnel de laboratoire et ne pas polluer l'environnement (Arrêté du 7 septembre 1999 indiquant les conditions et délais d'évacuations des déchets).

9. Les procédures de contrôle qualité

Le laboratoire participe à de nombreux contrôles qualité:

- GBMHHM : Groupe des Biologistes Moléculaires des Hémopathies Malignes
- Gen&Tiss : Evaluation externe de la qualité des examens de génétique moléculaire sur tissus tumoraux
- GenQA : Genomics Quality Assessments
- Echanges inter-laboratoires

10. Référentiels

Norme NF EN ISO 15189 : Laboratoires d'analyses de biologie médicale. Exigences particulières concernant la qualité et la compétence.

Norme NF S96-900 : Certification des Centres de Ressources Biologiques.

Norme ISO 20387 : Biotechnologie – « Biobanking » - Exigences générales relatives au « biobanking »

Bonnes pratiques pour la recherche à visée théranostique de mutations somatiques dans les tumeurs solides - INCA

Conservation et utilisation des échantillons tumoraux en cancérologie – Actualisation 2011 des indications et recommandations aux tumorothèques – Novembre 2011 - INCA